



Nyon, le 29 novembre 2005

Au Conseil intercommunal du district de Nyon

Préavis du Comité de direction n°15-2005

Concerne : Soutien à l'étude de faisabilité et d'implantation d'un centre de glace et d'une piscine à Gland pour un montant de CHF 35'000.-

Responsable : Jürg Hofer

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Historique et contexte

L'idée de réaliser une patinoire régionale n'est pas nouvelle, d'intenses discussions ont animé la région politique dans les années 1990 sans pour autant qu'un projet concret n'aboutisse. D'autres groupes privés liés aux deux clubs de hockey sur glace de la région (Saint-Cergue et Nyon) ont travaillé à la question de réalisation d'une patinoire, tant sur Saint-Cergue que sur la partie côtière du district. Ces initiatives n'ont pas débouché sur des projets de réalisation.

Le district compte actuellement près de 65'000 habitants, les projections effectuées dans le cadre des planifications régionales et cantonales en cours prévoient qu'à l'horizon 2020, la région comptera près de 80'000 habitants. Tout cela, c'est sans compter sur la population du district de Rolle très proche qui pourrait être concernée par un équipement de type patinoire et piscine.

Avec un pareil bassin de population de près de 90'000 habitants, un ou des équipement(s) de type patinoire se justifie(nt) tout à fait, comparativement à ce que l'on peut observer en matière d'infrastructure équivalente dans d'autres régions de Romandie.

A partir de la fin de l'année 2004, deux initiatives parallèles et complémentaires ont été engagées presque simultanément dans notre région sur la question de l'étude et de la justification d'un équipement de patinoire.

⇒ La réflexion en cours sur la partie jurassienne a mis en évidence la nécessité de compléter l'offre touristique d'hiver de la station de Saint-Cergue / La Dôle avec un équipement de type patinoire.

La commune de Saint-Cergue a entrepris, avec l'appui du Conseil régional¹, la première phase d'une étude de faisabilité pour la réalisation d'une patinoire dans le cœur du village, à côté du Centre du Vallon, afin de tirer parti des équipements existants dans ce centre. Cet exercice vient de démontrer techniquement qu'une infrastructure de patinoire simple aux dimensions permettant la pratique de compétition est tout à fait réalisable dans le site identifié.

Il reste à étudier le coût de réalisation et d'exploitation de la patinoire, l'étude énergétique et à identifier de quelle manière l'équipement pourra être utilisé et rentabilisé le reste de l'année. L'approche marketing doit se fonder sur le cercle de la clientèle potentielle de cet équipement régional qui doit être évalué au niveau des habitants et des élèves situés dans un rayon d'accessibilité aisée, plus particulièrement le long du chemin de fer NstCm et en provenance de la station des Rousses.

⇒ La Ville de Gland a entrepris une réflexion stratégique préliminaire sur l'implantation d'un centre de glace et d'une piscine. La Ville de Nyon a été associée dès le début de la réflexion de telle manière à s'assurer, le cas échéant, de sa participation ultérieure au financement du projet. La localisation de la Ville de Gland pour un centre de glace est apparu judicieux dans la mesure où la position «centrale» de la Ville de Gland permet une accessibilité directe depuis :

- la Ville de Nyon et son agglomération,
- le bourg de Coppet et les communes de Terre Sainte,
- les villages situés le long de l'axe Gland-Begnins-Marchissy
- la Ville de Rolle et les communes du district

Après avoir évalué l'intérêt potentiel de plusieurs sites d'implantation, le choix s'est porté sur le site de Montoly qui présente plusieurs avantages : terrain appartenant à la commune situé à 650m de la gare CFF, possibilité d'une double desserte par transports publics réseau urbain de Gland (TUG), prolongement de la ligne TPN Nyon-Gland. Le terrain présente l'avantage d'être situé à proximité du centre sportif d'En Bord. Un passage sous les voies CFF permettrait de relier les deux sites (Cf annexe).

Il s'agit maintenant d'engager une étude approfondie pour cerner la faisabilité, l'implantation sur le site et l'évaluation du coût de la gestion de l'ouvrage.

En l'état actuel de la situation, nous ne disposons pas des éléments chiffrés pour justifier totalement l'un ou l'autre de ces projets ou tous les deux. D'où la nécessité d'approfondir l'évaluation de ces projets. A priori la cible et le contexte de ces deux projets d'infrastructure sont différents, bien que sur le plan sportif une certaine complémentarité puisse être établie.

2. Description de l'objet et importance

Concernant le centre de glace de Gland, l'objectif consiste donc à étudier dans le programme de base la faisabilité, l'implantation et l'évaluation du coût de l'ouvrage qui serait constitué par :

- Une patinoire avec des gradins permettant l'accueil d'un public d'environ cinq cents personnes, trois pistes de curling, des vestiaires et des douches. La patinoire doit pouvoir être modulable et aménagée pour accueillir des spectacles, notamment durant les saisons d'été, d'automne et du printemps.
- Une piscine de 25mx25m, avec un bassin complémentaire pour les enfants, des vestiaires.

¹ Le comité de direction a accordé un soutien financier de CHF 15'000.- à cette étude dans le cadre de ses compétences financières. Il a été considéré à l'époque qu'il n'était pas nécessaire d'établir un préavis car le choix du lieu était dicté par l'optimisation des équipements existants au Centre du Vallon ; il s'agissait d'évaluer la possibilité technique de réalisation d'une patinoire dans le site.

- Un restaurant desservant les sites (centre de glace et centre sportif d'En Bord)
- Un parking

L'étude de faisabilité qui sera confiée au bureau d'ingénieurs qui a conduit les études préliminaires² abordera les thèmes suivants :

- L'accessibilité au site pour les transports publics, pour les piétons, les véhicules individuels et les cycles.
- Analyse des possibilités d'optimisation énergétique
- Variantes d'implantation sur le site
- Evaluation des contraintes et des mesures environnementales
- Evaluation du coût de l'ouvrage
- Etablissement d'un projet sommaire
- Etablissement du programme de projet (planning, procédures)

Les questions de la réalisation du passage sous-voie permettant de relier le centre de glace au centre sportif, des aménagements / agrandissement des voiries de la gare CFF au centre de glace ainsi que des synergies avec le centre sportif seront traitées parallèlement par la commune de Gland.

Lorsque ces différentes données seront établies, les coûts d'investissement et d'exploitation du futur centre de glace pourront être abordés concrètement.

3. Financement et calendrier

Le partage du coût financier de cette étude de faisabilité s'établit de la manière suivante :

Ville de Gland :	CHF 45'000.-
Conseil régional du district de Nyon :	CHF 35'000.-
Ville de Nyon :	<u>CHF 35'000.-</u>
Coût total de l'étude	CHF 115'000.-

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

	<u>Echéances</u>
- Etude de faisabilité, d'implantation et d'évaluation (huit mois)	août 2006
- Elaboration plan financier et concept d'exploitation, commission technique tripartite (Gland-Nyon-Conseil régional)	décembre 2006
- Confrontation et évaluation des données financières et des concepts d'exploitation des projets de Saint-Cergue et de Gland, options pour les deux projets, pour un projet,...	janvier 2007
- Présentation du (ou des) concept(s) de projet aux partenaires potentiels Communes du Conseil régional, Nyon, Gland, Saint-Cergue, SELT (LDER), autres communes	juin 2007
- Dans le cas de prises de position favorables de la part des communes partenaires, demandes de crédit pour financer le concours de projets conformément aux dispositions de la loi sur les marchés publics	février 2008
- Projet lauréat, demandes de crédit de construction (sans recours)	décembre 2009

² CSD ingénieurs conseils SA Lausanne

- Début des constructions

printemps 2010

La prochaine étape sera constituée par la présentation du plan financier et du concept d'exploitation aux communes partenaires pour avis. Il n'y aura pas de demande de crédit sur cet objet dans l'intervalle.

Il va de soi que l'engagement du Conseil régional est subordonné à la décision du Conseil communal de Gland d'accorder le crédit d'études. La Ville de Nyon a déjà donné son accord de financement.

Le comité de direction du Conseil régional du district de Nyon associera la commission consultative des sports pour évaluer le projet de Gland ainsi que le projet de Saint-Cergue.

4. Conclusion

Les besoins de loisirs et de détente de la population de notre district exigent des réponses appropriées pour satisfaire ses attentes. Faute de quoi, les habitants vont chercher plus loin ce qu'ils ne trouvent pas à proximité.

L'étude du centre de glace de Gland s'inscrit dans cette perspective d'équipement régional à même de satisfaire les besoins de notre population. Il est donc tout à fait justifié d'accompagner la Ville de Gland et la Ville de Nyon dans l'élaboration de ce projet d'équipement.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du comité de direction N°15-2005 concernant le soutien à l'étude de faisabilité et d'implantation d'un centre de glace et d'une piscine à Gland pour un montant de CHF 35'000.-

ouï le rapport de la commission de gestion et finances

ouï le rapport de la commission ad'hoc

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide d'approuver le soutien à l'étude de faisabilité et d'implantation d'un centre de glace et d'une piscine à Gland pour un montant de CHF 35'000.-

d'imputer le montant total de CHF 35'000.- sur le compte de fonds d'investissement.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 29 novembre 2005, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Yves Reymond

Patrick Freudiger

Annexe : ment

Situation du centre de glace projeté à Gland



